



© J.-P. Brault / Sologne Nature Environnement

## Description de l'espèce

Ce mollusque gastéropode est de très petite taille : sa coquille ne mesure au maximum que 2 mm de long pour un diamètre de 1 mm. La coquille est formée d'une spire composée de 5 tours et sa couleur est brun-jaunâtre pâle. L'ouverture est munie de 5 à 6 « dents » dont 2 d'entre elles sont proches de l'ouverture et bien visibles. Les caractères biologiques de l'espèce sont pratiquement inconnus et aucun nom français ne lui a encore été attribué.

## Indices de présence

Cette espèce ne laisse aucun indice de présence particulier, contrairement à des espèces de plus grande taille (mucus et traces sur la végétation notamment). Lorsqu'il fait sec, *Vertigo angustior* se protège à la surface du sol ou dans les anfractuosités. Quand la température est trop basse, il se retire parmi les mousses, les rhizomes d'Iris ou dans le sol. Son observation nécessite donc des prospections particulièrement minutieuses, parfois avec tamisage de la couche superficielle du sol.

## Répartition régionale et populations

*Vertigo angustior* s'observe dans une grande partie de l'Europe et dans le Nord de la Turquie et de l'Iran. Les populations sont essentiellement localisées en Europe centrale et en Europe de l'Est.

En l'état actuel des connaissances, plusieurs populations régionales sont connues en France sans qu'il soit pour autant aisé de définir son aire de répartition.

Brault et Gervais ont récemment révélé sa présence en Loir-et-Cher, alors que l'espèce était auparavant inconnue en région Centre. Pour l'heure, treize stations ont été mises au jour, essentiellement en Sologne viticole et vallée du Cher. L'espèce paraît plus rare en Beauce, et très rare, voire inexistante, dans le Perche, la Gâtine tourangelle et la vallée de la Loire.

## Habitats et mesures de gestion favorables

En région Midi-Pyrénées, *Vertigo angustior* paraît lié aux marais en sols calcaires, aux berges de rivières et prairies humides à joncs.

En région Centre, aucun habitat typique n'a été mis en évidence pour l'espèce, mais celle-ci a toujours été trouvée en milieux très humides (marais, proximité immédiate de cours d'eau).

Il n'est actuellement pas possible de proposer la mise en oeuvre de mesures de gestion précises en raison de la connaissance insuffisante de sa biologie. Toutefois, il peut être recommandé, sur un plan général, de préserver de toute atteinte les sites où l'espèce est connue, de respecter la dynamique hydraulique de ceux-ci et d'éviter toute pollution.

